



Comment partir en stage hors Europe

1. Etre un stagiaire hors Europe c'est :

- Être inscrit à l'Université Paul-Valéry Montpellier
- Réaliser un stage dans une entreprise internationale pour une durée de mobilité comprise entre 2 mois minimum et 9 mois maximum
- Bénéficier de la reconnaissance académique de votre période de stage international soit par le biais de crédits ECTS dans le cadre d'un stage obligatoire soit via le Supplément au diplôme dans le cas d'un stage optionnel. Il vous appartient donc de prendre connaissance des conditions en vigueur pour votre filière
- Développer des compétences linguistiques, interculturelles et professionnelles qui sont des atouts pour une meilleure insertion professionnelle.
- Acquérir une solide expérience internationale, une véritable culture de l'entreprise et faciliter son insertion sur le marché du travail international.

2. Où partir ?

Vous pouvez choisir de partir dans tous les pays non européens.

3. Quelles sont les entreprises éligibles ?

Tout organisme exerçant une activité économique relevant du secteur public ou privé, quels que soit sa taille, son statut juridique, ou son secteur d'activité économique, y compris l'économie sociale.